

CHANTE COLLINE ANIMATIONS

(Association loi 1901 n°W133016207)

Centre de loisirs sans hébergement (CLSH)

Association Protestante de Jeunesse

Tel: 07 70 67 98 88 - Courriel: jean.chantecolline@gmail.com

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 11 MARS 2023 à 10 h 15 à CHANTE COLLINE

Accueil à 10 h autour d'une tasse et d'une collation

ARTICLE 11

QUORUM: A tous les niveaux de l'association, sauf en cas d'indication contraire les décisions seront prises à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents ou représentés. Le quorum est constitué lorsque la moitié plus un des membres sont présents ou représentés. Dans le cas ou le quorum n'est pas atteint "une autre assemblée générale est convoquée dans les quinze (15) jours au moins, sans quorum fixé.

Suite à des démissions récentes, l'association est constituée de 23 membres. Il y a 10 membres présents et 10 procurations. Le quorum est donc fixé à 11.

1. Méditation et prière : Lecture de Jacques 1 ; 2-6

:« Mes frères, regardez comme un sujet de joie complète les diverses épreuves auxquelles vous pouvez être exposés, sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience. Mais il faut que la patience accomplisse parfaitement son œuvre, afin que vous soyez parfaits et accomplis, sans faillir en rien.

Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée.

Mais qu'il la demande avec foi, sans douter ; car celui qui doute est semblable au flot de la mer, agité par le vent et poussé de côté et d'autre. Qu'un tel homme ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose du Seigneur : c'est un homme irrésolu, inconstant dans toutes ses voies.

Que le frère de condition humble se glorifie de son élévation. Que le riche, au contraire, se glorifie de son humiliation ; car il passera comme la fleur de l'herbe. Le soleil s'est levé avec sa chaleur ardente, il a desséché l'herbe, sa fleur est tombée, et la beauté de son aspect a disparu : ainsi le riche se flétrira dans ses entreprises. Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. »

La Bible est remplie d'exemples de gens qui ont transformé des défaites en victoire, des épreuves en triomphes, et qui sont passés de l'état de victimes à celui de vainqueurs.

Jacques nous dit que nous pouvons vivre la même chose aujourd'hui. Quelles que soient les épreuves qui nous viennent de l'extérieur (Jacques 1 ; 1-12) ou les tentations qui nous viennent de l'intérieur (Jacques 1 ; 13-27), par la foi en Christ nous pouvons avoir la victoire. De cette victoire naîtra la maturité spirituelle.

Si nous voulons transformer les épreuves en triomphes, il nous faudra obéir à quatre principes essentiels :

- o Considérer (§ 1 v 2) « Mes frères, regardez comme un sujet de joie
- o Savoir (§1 v 2-3) « sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience. »
- O Laisser Dieu agir (§ 1 v 4 et 9-12) « Que le frère de condition humble se glorifie de son élévation. Que le riche, au contraire, se glorifie de son humiliation ;(versets 9-12)Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. »
- Demander (§ 1 v5-8) « Si quelqu'un d'entre vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui donne à tous simplement et sans reproche, et elle lui sera donnée. Mais qu'il la demande avec foi, sans douter ... »

En d'autres mots, il nous faut :

- o Etre joyeux
- o Avoir un esprit qui comprend

Siège social : Quartier Tirane, 115 rue de la Tavernière – 13190 ALLAUCH Siret 32772980200014 – APE 6713 – IBAN FR76 1027 8090 6300 0202 1370 116

- Soumettre notre volonté
- o Croire de tout notre cœur

Je suis convaincu que s'est en essayant d'appliquer (dans notre vie personnelle mais aussi et surtout dans notre ministère) que nous pourrons accomplir notre tache avec succès, non pas le nôtre, mais le succès de Dieu dans les batailles auxquelles il nous demande de participer.

Nous sommes très souvent tentés de nous plaindre des « bâtons dans les roues » que nous met l'administration ou telle ou telle personne. Alors nous avons tout faux. Jacques nous exhorte à nous en réjouir et à supporter avec patience, persévérance et dans l'Espérance. Mais cela ne nous empêche pas de demander, au contraire, demander avec confiance et foi, toujours avec une même espérance.

Jean SEGURA

2. Adoption du PV 2022,
3. Rapport moral du président,
VOTE 20 / 20
VOTE 20 / 20

- 4. Rapport activités jeunesse et séniors (Voir le rapport moral du président)
- 5. Projets animations (Jean) (Voir le rapport moral du président

Rapport travaux et Projets (Jean-Paul)
 Rapport financier (Jean)
 Budgets prévisionnels 2023 et 2024
 Admission de nouveaux membres : Alain et Christine AZNAR

Pas de vote

-VOTE 20 / 20

-VOTE 20 / 20

-VOTE 20 / 20

 $10.\ \underline{Renouvellement\ du}\ CA: sortant: SORBIER\ Jean-Pierre\ (d\'{e}c\grave{e}s)$

<u>Se présentent</u>: LEONE Antoine -VOTE 20 / 20

11. Augmentation des divers tarifs

Pas de vote (décision du CA)

- 12. Examen de la situation actuelle : Jean SEGURA fait remarquer que suite à sa démission de la fonction de président, aucun membre du conseil n'a encore décidé de prendre sa succession. A ce jour, il n'y a donc pas de président ! Pendant la durée d'indisponibilité pour raison de santé de la trésorière Danielle ARNERA, la tenue des comptes sera assurée par Jean SEGURA, considéré comme trésorier adjoint. Antoine LEONE se propose de vérifier dans quelle mesure nous pourrions engager une suite au refus d'agrément du bâtiment n°3 opposé par la mairie d'Allauch.
- 13. Conclusion et prière

Jean SEGURA Président de la séance